



نواكشوط في : 30 MARS 2026

Réf : \_\_\_\_\_/ANLCC

الرقم : \_\_\_\_\_

## Délibération n°0001/2026 du 30 mars 2026

Le Comité de sélection des membres du Conseil de l'Autorité Nationale de Lutte contre la Corruption,

- Vu les articles 13, 14, 15 et 16 de la loi n°2025-023 du 25 juin 2025, relative à l'Autorité Nationale de Lutte contre la Corruption ;
- Vu les articles 6 et 7 du décret n° 2025-179 du 15 décembre 2025, portant organisation et fonctionnement du Comité de sélection du Conseil de l'Autorité Nationale de Lutte contre la Corruption ;
- Vu le décret n°017-2026 en date du 20 janvier 2026, portant nomination des membres du Comité de sélection des membres du Conseil de l'Autorité Nationale de Lutte contre la Corruption ;
- Vu la décision n°001 en date du 19 février 2026, portant ouverture des candidatures pour la sélection des membres du Conseil de l'Autorité Nationale de Lutte contre la Corruption ;
- Vu le procès-verbal n°14 du 30 mars 2026, portant délibération finale de la sélection de la Liste préliminaire des candidats remplissant les conditions et critères requis pour être membre du Conseil de l'Autorité nationale de lutte contre la corruption ;

### DECIDE :

Premièrement : Adoption d'une liste préliminaire de vingt-neuf (29) candidats ayant obtenu la moyenne prévue dans la grille d'évaluation unifiée pour la sélection des membres du Conseil de l'Autorité nationale de lutte contre la corruption, annexée à la décision d'ouverture des candidatures (liste en annexe).

Deuxièmement : Un délai de six (6) jours est accordé, à compter de mardi 31 mars 2026, aux candidats et au grand public, pour soumettre leurs observations et avis

concernant cette liste préliminaire via la plateforme numérique (selection.anlc.gov.mr) ;

**Troisièmement** : la date des entretiens individuels avec les candidats retenus dans la liste préliminaire est fixée à partir de vendredi 10 avril 2026, au siège de l'Inspection générale de l'État, suivant un calendrier qui sera publié sur le site de l'Autorité Nationale de Lutte contre la Corruption.

En conséquence, cette délibération a été adoptée par les membres du Comité qui l'ont signée :

**Jemal El Yedali**  
Président de l'Autorité, Président du Comité

**Haroun Amar IDEGHEBI**  
Représentant du Gouvernement

**Adama Boubou Dieng**  
Représentant du Parlement

**Brahim Sidi N'dah**  
Représentant de l'Assemblée Générale de la Cour Suprême

**Idoumou Mohamed Lemine Abass**  
Représentant du Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

**Mohamed Lemine El Vadhel**  
Représentant des Organisations de la Société Civile actives dans le domaine de la lutte contre la corruption

**Zaïm Hemed Vall**  
Personnalité ressource indépendante

# République Islamique de Mauritanie

Honneur- Fraternité- Justice

## Autorité Nationale de Lutte contre la Corruption

Liste préliminaire des candidats recevables à la sélection des membres du Conseil de l'Autorité nationale de lutte contre la corruption

N° Reçu	Nom	Spécialité	Recevabilité
7	Mohamed El Moctar Bah Abdellahi	Economie	Recevable
10	Mohamed Mohamed Mahmoud Ami	Droit	Recevable
31	Mohamed Nafa El Fadel El Jeilany	Economie	Recevable
37	Ibrahim Mohamed Cheikh Sidiya	Droit	Recevable
67	Ibraham Mohamed El Moctar Sidi Abdoullah	Droit	Recevable
86	Abdellahi Sabah Ahmed Erebih	Economie	Recevable
100	Oumar Mohamed Lemine El Mouch	Droit	Recevable
117	Brahim Abdellahi Rave	Autre spécialité liée à la lutte contre la corruption.	Recevable
134	Mohamed Mohamed Lemine Abba	Economie	Recevable
137	Abdellahi Brahim Diakité	Droit	Recevable
146	M'Bareck Mohamed Louleid Elkory	Droit	Recevable
160	Mohamed Abdellahi Mohamed Salem Mohamed Meouloud	Droit	Recevable
175	Bih Abdel Kader Ahmed Cheine	Autre spécialité liée à la lutte contre la corruption.	Recevable
199	Mariam Bilal Salem	Economie	Recevable
206	Mohamed Dieh Sidaty Mohamed El Mahfoudh	Autre spécialité liée à la lutte contre la corruption.	Recevable
212	Mohamed El Moctar Al Fakih Lefghih	Droit	Recevable
224	Isselmou Ahmed Taleb El Mahjoub	Economie	Recevable
227	Ahmed Youra Imame Haye	Economie	Recevable
267	Amadou Abdoul Dia	Autre spécialité liée à la lutte contre la corruption.	Recevable
268	Sidi Abdoullah Mohamed El Moctar El Bechir	Economie	Recevable
293	Sidi Mohamed Mohamed Mahmoud Hamady	Finance	Recevable
299	Papa Amadou N'Diaye	Finance	Recevable

334	Mohamed Driss Ahmedou Horma Babana	Droit	Recevable
335	Boubacar Lamine Keita	Droit	Recevable
337	Mohamed El Khalifa Biyah	Autre spécialité liée à la lutte contre la corruption.	Recevable
341	Souffi Cheibany Cheikh Ahmed	Economie	Recevable
354	Ahmed Mohamed Salem Messoud	Droit	Recevable
359	Ben Amar_Mahmed Aly Vetan	Droit	Recevable
367	Khadije Hourma Mohamed Abdellah	Finance	Recevable

*[Handwritten mark]*

*[Handwritten signature]*

*[Handwritten signature]*

*[Handwritten mark]*

*[Handwritten signature]*